

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEPS1B02PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepieerea@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Axelle ZANICHELLI (zanichellia@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes,
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées,
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer,

- d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée,
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication,
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate,
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter,
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B02PSA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEPS1B02PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEPS1B02PSC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B02PSA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEPS1B02PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEPS1B02PSC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la maîtrise d'outils (langagiers, informatiques et documentaires)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEPS1B02PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours associe 3 partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs : à savoir, la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, d'une part, de rédiger un document écrit et d'en défendre la présentation orale, et d'autre part, de maîtriser 98,5% de formes correctes dans des productions écrites personnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours part de demandes d'étudiants et de manquements relevés lors d'activités d'expression écrites et orales. Il s'agit donc d'une "remise à niveau" en quelque sorte.

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la rédaction du document écrit, élaboration de grilles d'évaluation de l'oral.

Sources et références

Grammaires, dictionnaires et autres référentiels.

MIYATA C., L'art de communiquer oralement, Chenelière McGraw-Hill, Montréal, 2004.

WARNANT L., Dictionnaire de la prononciation française, Duculot, Paris-Gembloux, 1987.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les activités d'apprentissage de cette UE seront évaluées régulièrement de façon formative. Les traces de ces activités seront à insérer dans un portfolio qui fera l'objet d'une épreuve intégrée (production écrite et orale) avec Initiation à la recherche et Média TIC en juin. Cette évaluation intégrée compte pour 66% de l'UE. L'évaluation du portfolio sera réalisée grâce à une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage. L'examen écrit de MOELF compte pour 34% de la cotation de l'UE (2ECTS)

D'autre part, l'étudiant sera évalué à partir de productions écrites personnelles réalisées lors de la session d'examens.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	34	Exm	66	Exe + Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA/EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA/EI, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA/EI, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEPS1B02PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours associe 3 partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs : à savoir, la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable :

- d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate;
- d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation;
- de rechercher des documents avec un outil de recherche .

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les principales procédures adaptées à la rédaction d'un document (Word, moteur de recherche)

Démarches d'apprentissage

Explication des concepts puis travaux en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la rédaction du document écrit

Sources et références

Microsoft office support 365

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée (production écrite et orale) avec MLF et Initiation à la Recherche en juin évaluée par compétences. L'évaluation du travail sera réalisée grâce à une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage et compte pour 66% de l'UE.

Une compétence non validée peut entraîner la non validation de tout l'épreuve.

Le non-respect des échéances de remise du travail écrit ou numérisé entraîne l'annulation de l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA/EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA/EI, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA/EI, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEPS1B02PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours associe 3 partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs, à savoir : la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de:

- Rechercher des documents avec un outil de recherche et de justifier leur qualité et pertinence ;
- Reformuler un contenu en évitant le plagiat et en indiquant les références dans le texte ;
- Formuler une question de recherche ;
- Appliquer les normes APA pour la rédaction de la bibliographie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La démarche scientifique : rédaction d'une question de recherche, exploration et recherche documentaire ;
- Critique externe de documents ;
- Les normes APA : rédaction d'une bibliographie, qu'est un plagiat et comment l'éviter ;
- Exercices de reformulation.

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral et séances d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la rédaction du document écrit

Le cours est donné au Q1. Une séance peut être programmée au Q2 afin de revoir les éléments importants liés à l'épreuve intégrée.

Sources et références

- Université Catholique de Louvain (Ed.) (2010). *Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association Abrégé adapté à un environnement francophone*. Récupéré sur http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F_13doi.pdf.
- Université Catholique de Louvain (Ed.) (s.d.). *Qu'est-ce que le plagiat ?* Récupéré sur <http://www.uclouvain.be/99514.html>.
- Université de Montréal (s.d.). *Intégrité fraude et plagiat : Citer correctement ses sources*. Récupéré sur <http://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html>.
- Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e édition). Mayenne, France : Dunod.

Une bibliographie plus complète sera proposée à la fin du syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et espace ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée (production écrite et orale) avec MLF et Média TIC en juin et évaluée par compétences. L'évaluation du travail sera réalisée grâce à une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage et compte pour 66% de l'UE.

Le travail est à remettre le premier jour de la session de juin. Le non-respect des échéances de remise du travail écrit ou numérisé, ainsi que le plagiat, entraîne l'annulation de l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA/EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA/EI, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA/EI, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).